



Wallonie

Ville de SERAING

Dossier n° : CU2/2024/12

**URBANISME**  
**AVIS D'ANNONCE DE PROJET**

Le collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial - il est saisi d'une demande de : ~~Permis d'urbanisme — permis d'urbanisme de constructions groupées — permis d'urbanisation — modification d'un permis d'urbanisation —~~ certificat d'urbanisme n°2.

La demandeuse est la s.c.r.l. **GARAGE BEL-CAR** demeurant **rue de Hollogne 200 à 4101 SERAING (JEMEPPE)**.  
Le terrain concerné est situé **rue de Hollogne 200 à 4101 SERAING (JEMEPPE)** et est cadastré **SERAING 9<sup>ème</sup> division section A n° 32V2**

Le projet vise à "**agrandir un garage (entrepôt) et créer 6 logements**" et présente les caractéristiques suivantes : **Le projet s'écarte d'un permis d'urbanisation, donc écarts aux articles 3 (création de logement et d'un entrepôt), 4 (construction en zone de recul) et 6 (les matériaux proposés en toiture ne respectent pas les prescriptions du lotissement) du permis d'urbanisation n°106 autorisée le 06/05/1982.**

Application de l'article D.IV.40. : Les demandes impliquant un ou plusieurs écarts aux plans communaux d'aménagement adoptés avant l'entrée en vigueur du Code et devenus schémas d'orientation locaux, aux règlements adoptés avant l'entrée en vigueur du Code et devenus guides et aux permis d'urbanisation sont soumises à annonce de projet, et ce, jusqu'à la révision ou à l'abrogation du schéma ou du guide.

Le dossier peut être consulté à l'adresse suivante : Service Urbanisme, Cité administrative, place Kuborn 5 à 4100 SERAING.  
Les jours ouvrables (**UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS**):

à l'adresse suivante : Service Urbanisme, Cité administrative, Place Kuborn 5 à 4100 SERAING

~~(Durant les mois de juillet et août, le service est accessible jusqu'à 14 h 45 au lieu de 16 h 30)~~

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de **Angelo TROLIO(04.330.87.56 - a.trolio@seraing.be)**.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du **6 mai 2024 au 20 mai 2024 au collège communal** :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Ville de Seraing - place Communale 8 à 4100 Seraing
- par courrier électronique à l'adresse suivante : - enquete.urbanisme@seraing.be

PAR LE COLLÈGE COMMUNAL,

Pr LE DIRECTEUR GÉNÉRAL,  
(délégation du 1<sup>er</sup> décembre 2023)  
(C.D.L.D. art. L 1132-5)



Angelo TROLIO  
Agent technique

Pr LA BOURGMESTRE,  
(délégation du 24 mars 2023)  
(C.D.L.D. art. L 112-4)



Julie GELDOF  
5<sup>ème</sup> Échevine